

Habiter le territoire

Habiter le paysage des plaines des hauts
Greffes urbaines à Bourg Murat



ENSAM
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Licence 2 - Studio S4 / UE1	Enseignants du projet	Disciplines associées
Habiter le territoire	Jane COULON, architecte, Maître de Conférences Malek DAHBI, architecte, Maître de Conférences Murielle PLAS, architecte	Delphine CHOUILLOU (Ambiance) Sébastien CLEMENT (Paysage) Raphaël DE VERICOURT (Construction)

1. Thématique générale

Cette démarche expérimentale, que nous proposons de développer sur la licence 2, a comme objectif de réunir les différents acteurs de l'aménagement et du cadre bâti autour de solutions concrètes et innovantes pour les centres-bourgs.

La thématique générale de la licence 2, Semestre 4 est celle de l'habitat individuel dans tous ses états (isolé ou groupé), avec une progressivité de l'exploration de la notion de l'habiter : de l'individuel en réhabilitation ou en neuf en milieu rural à l'individuel groupé en réhabilitation ou en neuf dans ce même milieu en relation avec la notion du bien commun et de l'espace public.

Ces expériences et travaux de recherches sont bâtis sur un partenariat entre les communes volontaires, l'École d'Architecture de La Réunion et autres instances (Parc, CAUE) autour d'une question centrale : comment concevoir le développement de la commune dans un plus grand souci de la préservation de son cadre de vie et de l'environnement que par le passé ?

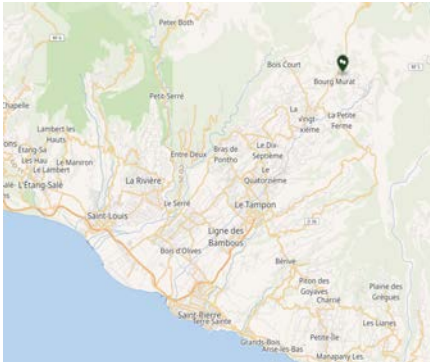
Les étudiants de licence 2 auront à développer, sur le semestre pair, un projet urbain dont le sujet est de concevoir une extension au village ou bourg existant, sur des modèles innovants soucieux des préoccupations émergentes relatives à l'environnement et tenant compte des orientations d'aménagement des élus locaux et de celles inscrites dans les divers règlements. En particulier, leurs réflexions s'attachent à l'économie des ressources, à l'invention de formes urbaines plus économes en foncier, plus respectueuses de l'environnement et de l'articulation avec les tissus existants qu'ils soient urbains, agricoles, paysagers.

L'objectif pédagogique suppose une totale liberté dans l'exploration des solutions, il vise aussi à faire travailler les étudiants sur plusieurs échelles (transcalaire) : celle de l'aménagement, celle du projet urbain et celle de l'architecture, une part de l'exercice consistant à travailler sur les typologies de logements et des petits équipements associés. Les résultats de cette réflexion n'ont aucune portée officielle, ils ne constituent en aucun cas un engagement des communes et ne constituent pas une prestation professionnelle, se situant résolument dans le domaine de l'exercice pédagogique et l'inscription dans l'école dans un réseau local de partenaires.

Pour la commune du Tampon, le Parc Naturel Régional et le CAUE, c'est l'occasion de disposer d'idées diversifiées sur l'évolution de leur commune et d'en débattre dans un cadre purement pédagogique, mais en présence des acteurs de l'aménagement du territoire et des habitants (?), qui peuvent apporter des éclairages et contribuer aux débats. Toutefois, le cas échéant, l'expérience peut alimenter les réflexions liées aux PLU des communes. Pour les étudiants, en l'occurrence en 2ème année de formation à l'École d'Architecture de La Réunion, c'est une première expérience de mise en situation réelle et d'expression devant des élus et habitants.

2. Le site

Bourg Murat, Commune du Tampon, Unité urbaine de Saint-Pierre, La Réunion, 21° 12' 06" S, 55° 34' 37" E



source Google maps



source Géoportail



source Google maps





3. Sujet et méthode de travail

La thématique « habiter le territoire » interroge l'échelle des centres-bourgs , de ses franges et marges d'agglomération avec une question de composition urbaine et paysagère plus élargie.

Au travers des appels à projet initiés par les PNR (Parcs Naturels Régionaux) et les demandes du CAUE, quand à un portail numérique « Regards croisés sur l'habitat à La Réunion », la pédagogie de la licence 2 s'attache à répondre aux questions qui se posent quant aux modes d'habiter des les milieux ruraux et semi-ruraux en mutation.

Ce travail permet d'appréhender l'échelle de l'habitat individuel dans son rapport aux paysages, proches et lointains, de sa matérialité à sa figure constructive mais également dans son organisation spatiale, des lieux partagés à l'intimité.

Chaque projet devra faire l'objet d'une méthodologie singulière où la transdisciplinarité enrichit le « récit de projet ». Ce dernier devenant le "fil d'Ariane" de la conception du projet, un outil de fabrication du lien fondamental de « l'Homme » à son Territoire.

Cette démarche pédagogique s'appuie sur le croisement de thématiques du régionalisme critique, du développement local auto-soutenable, des nouvelles figures de l'urbanisme rural et de la prise en compte des enjeux environnementaux, des ressources territoriales durables.

La prospective programmatique qui découlera du décodage (analyses et immersion), au travers une réflexion de l'échelle territoriale à celle de l'architecture, définira le contour du projet d'architecture, au long du semestre 4.

La thématique consiste également en la découverte et approfondissement de la notion de « l'habiter » en milieu rural au travers des formes groupées d'habitats individuels et équipements associés. Elle envisage, entre autres, les relations qu'engendre la maison avec les autres maisons, avec le tissu environnant et aussi avec les fonctions corollaires à l'habitat individuel.

L'objectif est de questionner cette notion dans sa dimension sociale et humaine, sur la qualification des fonctions et des usages, sur la prise en compte des différents modes de vie des habitants et leurs évolutions, sur l'organisation du logement dans son environnement.

Le sujet du projet d'architecture se développera sur tout le semestre en une succession d'exercices qui s'inscrivent dans une continuité et sur un même site avec pour objectif de comprendre les différents aspects d'une même problématique et de maîtriser l'interdépendance des échelles de travail.

A travers de ce travail, il est important de se questionner, entre autres, sur :

- ce qui fait la particularité d'un village et ce qui lui donne caractère, son identité ;
- les spécificités d'un urbanisme en relation au climat (chaud/ humide, vent, houle,...) ;
- la manière dont le tissu urbain peut se confronter à une limite physique naturelle en faisant sens avec le premier point ;
- la relation entre les formes et typologies d'habitats;
- les modes d'habiter, évolutions et spécificités réunionnaises (travailler, se loger, se divertir, se cultiver, etc ;

4. Le déroulé du projet

Le semestre sera séquencé en 3 grandes étapes :

- Un travail de décodage urbain, paysager et d'architecture
- Un travail sur le projet urbano-architectural et de narration
- Un travail d'avant-projet sur l'architecture

4.1/ Décodage

4.1.1/ Décodage territorial (15%)

Dans un premier temps, par groupes, les étudiants devront mener en parallèle le décodage territorial et urbain ainsi que l'analyse de projets existants sur le thème "Habiter le territoire"

Ce travail de travail décodage territorial et urbain par l'analyse du centre-bourg de Bourg Murat, permettra d'en déceler les logiques, les mutations à l'oeuvre, les atouts et les richesses, au travers des traces et des tracés, et les modes d'habiter le centre-bourg.

Ce travail se fait par des recherches, des cartographies thématiques, des maquettes conceptuelles, des dessins d'intentions et de figures structurantes. Chaque groupe d'étudiant devra proposer une approche méthodologique afin de rendre lisible leur stratégie urbano-paysagère appliquée au centre-bourg de Bourg Murat.

Ce travail s'initie, dans un premier temps, sans contact immédiat avec la "réalité de terrain", afin d'avoir une "vision extérieure" aux principales problématiques du village. Par la suite, l'immersion des étudiants sur site, pendant une semaine, permettra donc de compléter et de réorienter les analyses et les visions initiales..

Les rencontres avec les partenaires et différents interlocuteurs se dérouleront du 14 février au 17 février 2021. Elles seront organisées avec : La mairie, des élèves de primaire, des habitants, le Parc National, le CAUE.

L'enjeu est de faire émerger des « lieux de projet » et des programmations par des propositions de stratégies territoriales et urbaines

La commune de Bourg Murat accueille, héberge, renseigne et guide les 30 étudiants et enseignants et facilite l'accès aux parcelles et aux bâtis pour lesquels un travail de relevé et d'analyse pourra être réalisé par les étudiants.

4.1.2/ Analyses de projets (5%)

En parallèle à la phase de Décodage, un travail d'analyse de projets urbains et architecturaux est proposé afin de répondre à trois enjeux pédagogiques majeurs :

- la culture architecturale, urbaine, paysagère, est le pilier fondateur de notre métier,
- travailler simultanément à l'échelle territoriale (Decodage) et architecturale (analyse de projet),
- faire émerger des thèmes de recherche pour le projet urbano-architectural.

Voir liste des projets à analyser page suivante :

1/ Fredensborg Housing, Fredensborg, Denmark
Utzon architecte



2/ Maison patio à Matosinhos
Souto de Moura architecte



3/ Logements Zac Monges – Cornebarrieu
Puig Pujol Associés architectes



4/ Ilot Arc de Triomphe à Saintes
BNR architectes



5/ Bloembollenhof, Vijhuizen, NL
S333 architects



6/ Spittelhof Estate, Biel
Peter Zumthor



7/ Maisons industrialisées à Meudon
Jean Prouvé



8/ La casa delle tre donne
Livio Vacchini architecte



4.2 Esquisse - Repenser le centre-bourg (30%)

Cette deuxième étape est consacrée à la conception du projet urbano-architectural sur un site identifié par le décodage précédent. L'étudiant proposera chaque semaine, dans une correction individuelle, l'évolution de son projet par ses recherches thématiques, des maquettes de recherches, des dessins soignés.

L'enjeu de cette phase est la conception urbaine et architecturale d'un ensemble d'habitats groupés et de petits équipements de proximité, s'insérant dans le tissu existant et répondant à l'ensemble des recherches faites préalablement dans la phase de Décodage et du Workshop IMMERSION. Par conséquent, l'étudiant devra enrichir le « récit de projet » de l'échelle territoriale à celle du détail architectural.

Toutes les décisions prises à ce stade du projet devront répondre à ce "récit de projet" afin de garder une cohérence entre les échelles de pensée du projet.

En cohérence avec la connaissance du site de Bourg Murat, l'étudiant est invité à concevoir un projet architectural et urbain proposant des modes de « vivre ensemble » pertinents avec le lieu.

L'étudiant réfléchira, entre autres, aux points suivants :

- L'urbanisme en milieu tropical et plus spécifiquement entre ville existante et grand paysage de plaine (construite la pente) ;
- Le rôle et la qualité des espaces publics ;
- Adéquation des formes urbaines et typologie d'habitats aux tissus urbains existants
- Le rapport densité/porosité et qualité du cadre de vie
- La mobilité : place du piéton et de la voiture ;
- Le rôle du végétal ;
- Revitalisation, structuration du centre-bourg et de ses marges

Cette étape voit émerger les premières intentions urbaines et architecturales, qui précise la programmation en fonction des enjeux et fixe un récit, que l'on nommera Esquisse

4.3 Le projet (50%) - Penser l'habiter comme un lien

Sur les bases des deux premières étapes, le projet continue à explorer les possibles en précisant le projet dans sa forme, dans ses relations, dans sa matière et sa figure symbolique. Il se concentre sur l'architecture par la conception d'habitats individuels groupés associés à un équipement de proximité.

L'étudiant interrogera plus particulièrement les notions d'usage (en évolution), d'intimité, de vis-à-vis, de seuil, de limite, d'enveloppe, de parcours, de partition et questionnera le rapport entre éléments bâtis et non-bâtis, le rapport à l'espace commun et à l'espace public,...

5. Le planning

Sem	date	programme	associé	modalités	%
S1	1 au 5 fév	Décodage territorial		groupe	
S2	8 au 12 fév	Décodage territorial	Chouillou, Clément		
S3	15 au 19 fév	Rendu intermédiaire	Chouillou, Clément		
S4	21 au 24 fév	préparation à l'école Workshop Immersion présentation aux élus, partenaires et habitants	Chouillou, Clément		
S5	1 au 5 mars	Rendu - Décodage territorial + analyses projets			
	<i>stage S4</i>				
	<i>stage S4</i>				
S6	22 au 26 mars	Loge vendredi 26 : parti d'implantation urbaine + croquis + volume + intentions architecturales		individuel	
S7	29 au 2 avril	Travail sur esquisse, narration	Clément		
S8	6 au 9 avril	Travail sur esquisse, narration			
S9	12 au 16 avril	Mardi 13 -Rendu Esquisse, narration			
S10	<i>workshop</i>				
S11	26 au 30 avril	Travail avant-projet		individuel	
S12	3 au 7 mai	Travail avant-projet	De Véricourt		
S13	10 au 12 mai	Travail avant-projet	De Véricourt		
S14	17 au 21 mai	Travail avant-projet	De Véricourt		
S15	25 au 28 mai	Rendu final mardi 26			
S16	1 au 3 juin	Présentation finale aux élus, partenaires et habitants			

6. Modalités de rendu

Le 19 février 2019 – Rendu intermédiaire de l'analyse

- 5%

- schémas d'analyse, de repérage en plans et coupes,
- Présentation Power Point

Le 4 mars 2020 – Rendu de l'analyse - 15%

Formats A1 Verticaux

- Plans et schémas de stratégie territoriale et urbaine
- Croquis et cartographies thématiques
- Profils de terrain
- proposition de programmation urbaine et architecturale
- Maquette urbaine du centre bourg 1/500° au 1/1000°.
- Carnet de bord.

Le 26 mars - Loge Esquisse de projet - 10%

Format A1 Vertical

- Formalisation graphique du récit (BD)
- Parti d'implantation
- Schémas explicatifs du parti pris urbano-architectural
- Plan masse 1/500°
- Plan(s) / Coupe / Façade au 1/200°

- Quantitatif du programme.

- perspectives d'ambiances

Le 16 avril - Rendu Esquisse - 20%

Formats A1 Verticaux

- Parti d'implantation
- Schémas explicatifs du parti pris urbano-architectural
- Plan masse 1/500°
- Plans / Coupes / Façades au 1/200°
- Quantitatif du programme.
- perspectives d'ambiances
- Carnet de bord.

Le 28 mai - Rendu Avant-projet - 50%

Formats A1 Verticaux

- Plan de masse du site choisi au 1/500° (ou au 1/200° en fonction des projets).
- Plans de niveaux au 1/100°
- Coupes au 1/100° et détails significatifs au 1/50°
- Façades au 1/100°
- Maquettes de volume dans son contexte 1/200°

Le 1er Juin - Présentation aux élus et habitants

-support à projeter

Les attendus seront affinés ou précisés d'étape en étape.

NOTA BENE : Les documents graphiques de l'analyse et du projet seront élaborés en noir et blanc ou en couleur si nécessaire et mis en page dans un format A2 ou A1 avec cadre et cartouche, indication de l'orientation (pour les plans) et échelle graphique. Il sera donc nécessaire d'effectuer un certain nombre d'opérations (essais de représentation et d'expression graphique, réductions / agrandissements, cadrages...) de manière à rendre lisible ces documents qui seront, reprographiés et rassemblés sous la forme d'un recueil pour l'ensemble du groupe, destinés à être publiés (livret + revue de l'école) et diffusés (site web du CAUE et dépôt à la bibliothèque de l'ENSAM). Des livrables permettront de nourrir le portail « Regard croisé sur l'Habitat » du CAUE.

7. Compétences attendues & objectifs de la Licence 2

1. Appréhender le projet par la traversée des échelles, du territoire à celui de l'architecture
2. Concevoir en lien avec son environnement (climat, transition écologique, ressources)
3. Acquérir une culture architecturale, urbaine, paysagère et territoriale au travers de recherches et d'expériences de projet
4. Affirmer une posture personnelle à la juste mesure du sujet demandé
5. Appréhender la complexité de projet par la connaissance des règles urbaines, des risques et des protections réglementaires
6. Savoir structurer une pensée de projet à travers les outils de représentation, la présentation orale (devant un jury ou en public), les maquettes
7. Confronter les étudiants aux demandes et contraintes réelles des habitants, des municipalités des sites étudiés

8. Critères d'évaluation

1. Capacité à conceptualiser une pensée architecturale (trouver une idée, raconter une histoire et fixer des intentions)
 - Chercher, comprendre, analyser de manière critique les données et maîtriser des référents.
 - Formuler un récit à partir de l'analyse critique des données et des perceptions sensibles du lieu.
 - Développer une intention architecturale et urbaine à partir des points précédents.
 - Penser le projet à différentes échelles
2. Capacité à matérialiser, à formaliser cette pensée de façon cohérente dans un projet architectural et urbain (traduire spatialement cette idée)
 - Dimensionner pour l'humain (usage, fonctionnalité, kinesthésie)
 - Créer une relation avec le contexte (urbain, paysager,...)
 - Composer (proportion : formes, plein/vide, rythme, lumière, parcours)
 - Intégrer une matière et son principe structurel
3. Capacité à communiquer et (re)présenter un projet et l'idée qui le sous-tend
 - Maîtriser la représentation graphique du projet qui exprime le parti architectural
 - Argumenter oralement le projet (cohérence récit et projet)



ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

